

INDEX ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES – GRIS DÉCOUPAGE

Publication mars 2026



INDEX ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES – GRIS DÉCOUPAGE

Publication mars 2026

Dans le cadre de la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel du 5 septembre 2018, GRIS DÉCOUPAGE publie son **Index sur l'égalité Femmes/Hommes**.

En prenant compte des différents indicateurs suivants :

- écart de rémunération femmes/hommes par âge et catégorie socioprofessionnelle (40 points),
- écart de répartition des augmentations individuelles femmes/hommes (35 points),
- pourcentage de salariées augmentées au retour de congés de maternité (15 points),
- parité parmi les 10 plus hautes rémunérations (10 points),

l'index d'égalité professionnelle Femmes/Hommes chez GRIS DÉCOUPAGE au 1^{er} mars 2026 est de :

94/100

Périmètre retenu pour le calcul des indicateurs :

- Raison sociale de l'entreprise : *GRIS DÉCOUPAGE*
- Numéro SIREN de l'entreprise : *328101019*
- La période de référence pour le calcul des indicateurs : *du 01/01/2025 au 31/12/2025*
- L'effectif (nombre de salariés pris en compte pour le calcul des indicateurs) : *158*